



Descriptif du module 11

Domaine : Santé Filière : Ostéopathie Orientation :

1. Intitulé du module	Intégration ostéopathique et diagnostique V 2023-2024
Code : S.OS.SO.2111.FD.24	Type de formation :
	☐ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres :
Niveau :	Caractéristique :
Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autres :	Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25 du règlement relatif à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.
Type:	Organisation temporelle :
	 ✓ Module sur 1 semestre ✓ Module sur 2 semestres ✓ Semestre de printemps ✓ Semestre d'automne ✓ Autres :
2. Organisation Crédits ECTS 5	
Langue principale d'enseignement :	
☑ Français☑ Allemand☐ Autres :	☐ Italien ☐ Anglais
3. Prérequis	
Avoir validé les modules 08-9-10-12-13 pour pour l'un ou plusieurs de ces modules, l'étudiant-e doit ré Avoir suivi le module Pas de prérequis Autres :	voir se présenter à l'examen du module 11. En cas d'échec à épéter l'année.
4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	
A. Rôle Expert:	Cm3 Em2 ⊠ Em3 1 □ Fm2 □Fm3

© HEdS-FR Page 1/3



+ intervenants invités pour des conférences

Hes-so

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences and Arts
Western Switzerland

Voir le document : Intégration Ostéopathique 2022-2027.pdf

5. Contenu et formes d'enseignement	
Voir le document : Intégration Ostéopathique 2022-2027.pdf	
Modalités pédagogiques : ☐ Cours magistraux ☒ Ateliers ☒ Self-learning	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
Modalités d'évaluation : ☑ Oral ☐ Examen écrit ☐ QCM ☐ QAD ☐ Portfolio ☑ ECOS	
La présence à tous les cours est obligatoire (> 80%). L'ECOS final n'a lieu qu'une fois par an. En cas d'échec, l'étudiant-e répète son année.	
Au moins 60% des points devront être acquis pour chacun des ECOS pour valider le module.	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
☐ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation	
Répétition : Appréciation ECTS = F	
Modalités : L'étudiant-e a le choix de refaire l'examen lors de la session de rattrapage ou de suivre à nouveau le module avant de se représenter à l'examen.	
La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir l'appréciation comprise entre A et E en cas de réussite, ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière ainsi que l'exmatriculation.	
En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.	
8. Remarques	
•	
9. Bibliographie	
10. Enseignants	
Martin Spring Anne Balmer Vorms	
Jean-Baptiste Pellissier	
Reto Luegstenmann Marcel Paturel	
Marco Gabutti	

© HEdS-FR Page 2/3



Hes-so

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences and Arts
Western Switzerland

Nom du responsable de module :

Marcel Paturel

Descriptif validé le Descriptif validé par

16 septembre 2024 Pierre Frachon Sandro Fossetti

© HEdS-FR Page 3/3